Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 124 (1979)

Heft: 7-8

Artikel: Les écoles d'officiers d'infanterie de Chamblon

Autor: Masson, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344236

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les écoles d'officiers d'infanterie de Chamblon

par le colonel Pierre Masson, commandant l'école

Sans casoar ni gants blancs,

sans sabres au clair et sans «Triomphe», les aspirants qui viennent de franchir l'enceinte de la nouvelle place d'armes de Chamblon n'en sont pas moins les héritiers d'une tradition déjà longue, de fidélité, de droiture et d'engagement généreux.

Avant de parler du présent et de scruter l'avenir, il est juste de se retourner un instant sur le passé qui les conditionne.

Jusqu'au 1^{er} janvier 1979 qui voit les écoles d'officiers de Lausanne s'implanter sur la colline de Chamblon et prendre possession des installations modernes et judicieusement conçues qui vont être désormais les leurs, on peut distinguer trois périodes.

La première prendra fin en 1937. Jusqu'à cette date, les divisions instruisaient elles-mêmes leurs officiers d'infanterie en organisant à leur intention des écoles spéciales placées sous le commandement de l'instructeur d'arrondissement. La caserne de Lausanne abrita donc les «Ecoles d'officiers d'infanterie de la 1^{re} Division».

Ces écoles duraient trois mois et se déroulaient en général pendant les vacances d'été des étudiants. Le commandant d'école était secondé par un colonel qui dispensait l'enseignement tactique et par les instructeurs de la place d'armes qui encadraient les classes. Le personnel instructeur spécialisé était réduit à sa plus simple expression.

Les écoles étant formées d'aspirants fusiliers, carabiniers, mitrailleurs et cyclistes présentaient donc un caractère d'homogénéité beaucoup plus marqué qu'aujourd'hui. Il est bon de rappeler qu'à cette époque, les cyclistes faisaient partie de l'infanterie et, pour la petite histoire, qu'en 1938 lorsqu'ils furent transférés aux Troupes légères, leurs camarades cavaliers les accueillirent en les baptisant «les faux-frères». Les écoles étaient encore montées et les chefs de classe enseignaient l'équitation.

Les écoles d'officiers de la 1^{re} Division quittaient la caserne pour un déplacement de 13 jours qui coïncidait avec la création d'une compagnie d'application commandée par un instructeur et dont les aspirants assumaient l'encadrement et une partie des services. Les écoles n'étant pas motorisées, ce déplacement se faisait dans les environs de Lausanne. On ne poussait guère plus loin que Cossonay, La Sarraz, Oron ou Châtel-St-Denis. Ceux qui ont connu cette forme d'instruction pratique et originale en sourient encore, car ladite «compagnie d'application», formée des soldats qui, pour une raison ou pour une autre, n'avaient pas accompli leur dernier CR, présentait un caractère aussi hétéroclite que disciplinaire. Pour un jeune aspirant, incomplètement formé, ce stage pratique était un vrai baptême du feu!

Cette première période prendra fin en 1937.

En 1938, avec l'apparition des Troupes légères, le Chef d'Arme de l'infanterie crée deux «centres d'instruction pour officiers d'infanterie», l'un à Berne et l'autre à Zurich, qui donnèrent naissance aux écoles d'officiers que nous connaissons encore. L'école d'officiers d'infanterie de la 1^{re} Division disparaît donc et les aspirants romands feront désormais le voyage.

Ce n'est qu'en 1949 que le colonel-divisionnaire Berli, alors Chef d'Arme de l'infanterie, décide la création des «Ecoles d'officiers d'infanterie de Lausanne» dont il confie le premier commandement au Chef du SR, M. le colonel Robert Frick, futur Chef de l'instruction.

De 1950 à 1978, ce ne sont pas moins de 43 écoles d'officiers qui se succéderont dans les murs de la vénérable caserne de La Pontaise à Lausanne sous les ordres de 12 commandants.

La première débuta le 24.7.1950, la dernière fut licenciée le 4.11.78.

En 1962, la durée des écoles d'officiers fut prolongée de trois à quatre mois.

Une mémorable EO inf 6/61, mise sur pied en catastrophe en fin d'année permit aux aspirants proposés sous l'«ancien régime» de se mettre en règle.

En 28 ans, les écoles d'officiers de Lausanne ont donc formé 3353 lieutenants d'infanterie, soit en moyenne 78 par école.

Cette longue fidélité à la capitale vaudoise ne souffrira qu'une exception, sous la pression des circonstances. En 1964, l'école, obligée

de libérer ses stationnements au profit de l'organisation de l'Exposition nationale suisse, nomadisa pendant toute une année de Berne à Fribourg par Walenstadt et La Lenk.

Cette troisième période lausannoise, la plus longue, fut caractérisée par deux grands courants, en partie liés: une diversification accrue qui se traduisit par la création de classes spécialisées et par une «germanisation» toujours plus poussée qui fit insensiblement passer la participation alémanique de 20% à parfois 80% des effectifs. Je reviendrai encore sur ce problème dont certains aspects peuvent être considérés comme inquiétants.

Si les mitrailleurs et les canonniers lance-mines accompagnent fidèlement leurs camarades fusiliers et grenadiers dès la création des écoles de Lausanne, les aspirants des transmissions, sous le couvert d'un détachement précurseur de téléphonistes en 1950, ne font leur apparition qu'en 1959. Leurs effectifs vont croissant au point de former une classe. Sur 32 écoles, ils ne seront absents que trois fois.

Les aspirants DCA font aussi leur apparition en 1950 et seront bientôt rejoints par les antichars, puis par les efa, mais leur présence sera plus épisodique. Parfois regroupés avec les canonniers lancemines, ils formeront alors la classe des «armes lourdes». Les aspirants DCA disparaissent des écoles, de par la réorganisation de l'Armée, au milieu de 1976.

La spécialisation des classes se poursuit par l'augmentation de la puissance de feu antichar de l'infanterie et le déplacement des écoles de Lausanne à Chamblon qui amènent, cette année, et pour la première fois, la création d'une classe composée uniquement de canonniers antichars et «Bantam» et d'une autre de «Dragon», pour ne pas utiliser le pléonasme compliqué de ega ss BB 77.

Notons encore que c'est en 1962 que l'on commence à séparer les aspirants de plaine et de montagne, surtout pour les fusiliers et les grenadiers. En ce qui concerne les mitrailleurs et les canonniers lancemines, plaine et montagne restent parfois confondues pour des raisons d'effectifs.

Signalons encore une très nette tendance à la diminution des temps de commandement dont il est plus facile de supputer les résultats que de démêler l'imbrication des causes. Les six premiers commandants ont porté la responsabilité des écoles pendant exactement vingt ans, les six derniers pendant dix. Ces passages par trop rapides ne sont guère favorables à la solidité des traditions et à l'unité de pensée 1.

Les commandants des EO inf de Lausanne et de Chamblon de 1950 à 1979

Colonel Frick	1950	1 école
Colonel ZIMMERMANN	1951-1955	7 écoles
Colonel GODET	1956-1958	4 écoles
Colonel Thiébaud	1959-1961	4 écoles
Colonel PEDRAZZINI	1962-1964	3 écoles
Colonel CHRISTE	1965-1969	8 écoles
Colonel PITTET	1970-1971	4 écoles
Colonel BACH	1972-1973	3 écoles
Colonel BUTTY	1973-1975	4 écoles
Colonel Della Santa	1976	2 écoles
Colonel Piot	1977	1 école
Colonel Masson	1978	2 écoles
	1979 (Chamblon)	2 écoles

Structure des écoles d'officiers d'infanterie de Chamblon

L'encadrement

Les écoles d'officiers de Chamblon sont encadrées par un petit noyau d'officiers instructeurs «permanents», en donnant à cet adjectif

¹ Je remercie M. l'adjudant sous-officier Cavin, instructeur d'infanterie de 1931 à 1972 et administrateur des Ecoles d'officiers d'infanterie de Lausanne pendant 22 ans d'avoir bien voulu égrener pour moi ses souvenirs d'une époque qui ne m'est familière que depuis 1960.

toute la relativité qui convient, insuffisant pour assumer toutes les fonctions indispensables, soit: un commandant d'école, un maître de tactique, un commandant de compagnie et un chef de classe par classe. Ce noyau est donc renforcé, selon les besoins, par des officiers instructeurs «de passage» prélevés sur d'autres écoles de l'infanterie. Bien que la situation ne soit pas entièrement satisfaisante, il serait bien ingrat de ne pas souligner les efforts du Service de l'Infanterie pour doter au mieux les écoles d'officiers, en dépit d'une pénurie chronique d'instructeurs. Dans ce sens, relevons que le poste de maître de tactique supprimé en 1973 est en voie de rétablissement.

Directement subordonné au commandant d'école, un adjudant sousofficier fonctionne comme administrateur et comme comptable. Subordonnés au commandant de compagnie, quatre sous-officiers instructeurs assument les responsabilités de sergent-major de compagnie, de chefs des services auto, du matériel et des munitions. Tous exercent une double fonction: maître de sport ou instructeurs techniques, particulièrement dans les domaines de l'instruction aux appareils de transmission, à la mitrailleuse, au lance-mines, aux explosifs et aux mines.

L'encadrement en sous-officiers instructeurs est excellent sur le plan de la qualité et de la permanence, satisfaisant sur celui des effectifs.

Médecins, fourriers et personnel auxiliaire sont, par roulement, fournis par la troupe.

Le rythme des écoles

Le rythme des écoles n'est pas immuable. Après avoir été d'une par année, puis d'une à deux, avant de se stabiliser sur ce dernier chiffre, il devient maintenant cyclique. En effet, le Service de l'Infanterie, dans le but principal d'offrir aux candidats, d'une part de meilleurs possibilités d'harmoniser leurs services d'avancement et leurs études, d'autre part de passer sans perte de temps d'une école à l'autre, a décidé de porter, à titre d'essai, le nombre annuel des écoles de cinq à six et de rétablir systématiquement les écoles dites «d'hiver», soumettant ainsi par roulement Berne, Zurich et Chamblon à un cycle d'une, deux et trois écoles par année. Chamblon abritera donc deux écoles d'officiers en 1979 et probablement une en 1980 et trois en 1981.

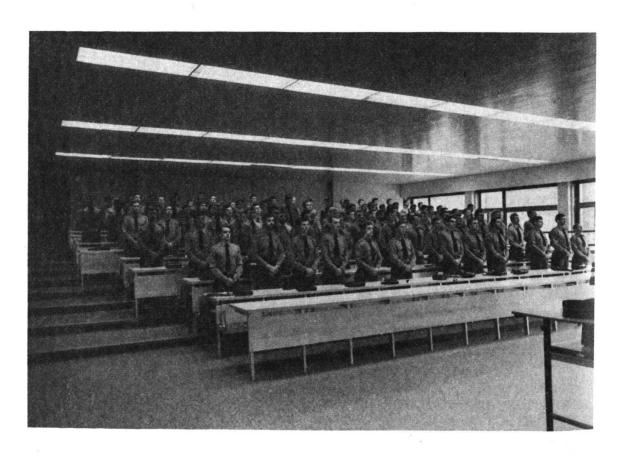
Les effectifs et la répartition des classes

Ce service «à la grande carte» a des conséquences importantes tant sur l'organisation des écoles que sur les effectifs.

L'EO inf 1/79 a formé 80 aspirants, l'EO inf 3/79 en formera 120, ce qui représente sa capacité maximale d'hébergement. La manière dont se répartissent ces effectifs si variables n'obéit pas à une règle immuable, mais varie au gré des circonstances. On peut cependant dire que les écoles d'officiers de Chamblon comprendront:

- 2 à 3 classes d'aspirants fusiliers, grenadiers, mitrailleurs, éventuellement lance-mines, dont une classe de montagne,
- 1 classe d'aspirants de transmissions,
- 1 à 2 classes d'aspirants spécialistes, cannoniers antichars ou lance-mines, efa «Bantam», ega «Dragon».

Soit au total 4 ou 5 classes.



Déroulement des écoles

Les écoles d'officiers de Chamblon s'articulent, dans le temps et dans l'espace, en cinq périodes dont la longueur peut être influencée par les créneaux disponibles à l'école de tir de Walenstadt et par l'occupation des places de tir en montagne.

La première période a pour cadre la place d'armes et permet de porter l'effort principal sur l'éducation dans le domaine du sens des responsabilités et de la précision. C'est aussi le début de l'instruction pratique et théorique de base.

La deuxième période voit l'école se déplacer à Walenstadt où, pendant trois semaines, l'effort portera sur l'instruction de tir à toutes les armes, de jour et de nuit, sur l'étude de la théorie de tir illustrée par un certain nombre de démonstrations. En général on y organise une première marche de 30 km et on y commence l'instruction aux explosifs.

De retour à Chamblon pour une troisième période, de durée fort variable, ce sont la tactique, la conduite de la section, la méthodologie de l'instruction et l'enseignement théorique général qui vont prendre le dessus. Si la période est longue, par exemple supérieure à un mois, on en rompera la monotonie en y exécutant la marche de 60 km, l'exercice d'endurance qui, pendant une semaine, dans le cadre d'actions de guérilla, permet de tester les aspirants en les poussant très près de la limite de leur résistance physique et psychique. Cet exercice, qui est un des temps forts de l'école, peut aussi se dérouler pendant la dernière période si elle excède trois semaines.

C'est ensuite la quatrième période, celle de la dislocation de tir où l'école se rend, pour une durée de trois semaines à Champéry, au fond du val d'Illiez, dans le but de maîtriser la conception, la préparation, la direction et l'exécution des tirs de combat dans le cadre du groupe.

Enfin l'école aborde sa dernière étape, à Chamblon, pour y achever son instruction. Cette période est marquée traditionnellement par la grande épreuve de la marche des 100 km, par l'inspection finale, généralement par le Chef d'Arme de l'Infanterie, et finit par la cérémonie solennelle de promotion par laquelle le commandant d'école s'efforce de donner à ses aspirants comme dernière leçon, le sens de la grandeur. Les hautes personnalités civiles et militaires qui acceptent d'y assister rendent sa tâche plus aisée.

N'oublions pas de mentionner les dislocations techniques des aspirants de montagne à Andermatt et des transmetteurs à Bülach, qui durent en général deux semaines, chevauchant le début du déplacement de Champéry. D'autres dislocations techniques, si possible dans la même période, permettent parfois à des aspirants d'une spécialité peu représentée, souvent les canonniers antichars ou lance-mines, de rejoindre des écoles de recrues pour parfaire leur formation.

L'outil

La place d'armes de Chamblon ayant été abondamment décrite ces derniers temps (cf. aussi RMS N° 1/79, pages 30 et suivantes), je n'y reviendrai que pour signaler la qualité de l'outil qu'elle représente par la conception de ses salles de théorie, l'équipement de ses stands de tir, les dimensions de ses installations sportives et surtout par la concentration de tous ces moyens. Je tiens aussi à remercier le lt-colonel Zeller qui, comme commandant de la place et commandant des écoles de recrues antichars, n'a jamais abusé de la situation et a, par sa correction et son sens de la collaboration, rendu notre travail plus facile et plus agréable.

Les buts des écoles d'officiers

C'est un signe évident de l'évolution de nos esprits que de constater que ce qui, imprimé dans le même format il y a quelques années, se disait en 30 lignes, s'exprime aujourd'hui en 112.

Les mailles du corset que nous nous tissons deviennent toujours plus fines et, à la distinction simple entre éducation et instruction, qui était dans le droit fil de l'ancien Règlement de service, s'ajoute maintenant la très subtile notion de «conduite».

Les directives fondamentales qui régissent la conduite des écoles et des cours de l'infanterie fixent les objectifs généraux des écoles d'officiers en quatre volets que tant l'ampleur du sujet que la classification «à l'usage exclusif du service» nous interdisent de reprendre *in extenso*.

Au chapitre des généralités, il est rappelé que la finalité de l'éducation et de l'instruction consiste à former des officiers d'infanterie convaincants qui veulent et qui soient en mesure de porter une haute responsabilité, qui sachent donner l'exemple et prendre de l'influence. On y appelle l'encadrement à favoriser une participation et une réflexion actives.

Le chapitre traitant de l'éducation insiste, à juste titre, sur les rapports de confiance et de loyauté qui doivent permettre d'obtenir une discipline profonde et irréprochable, une probité intellectuelle et une volonté inébranlable de remplir la mission coûte que coûte. Le résultat global devant amener l'aspirant à une ouverture d'esprit honnête, à une attitude positive et irréprochable envers notre Etat et ses institutions.

Le chapitre fixant les buts de l'instruction insiste sur la nécessité d'un haut niveau d'aptitudes à toutes les armes et appareils ainsi que dans les domaines de la technique du combat et de la conduite de la section. En plus de ses connaissances militaires et générales, l'aspirant doit être préparé à son rôle d'éducateur et d'instructeur. Il doit en outre acquérir une grande résistance tant physique que psychique.

Mais c'est surtout le chapitre nouveau, traitant de la conduite, qui mérite la plus grande attention. Un texte sans équivoque fixe que les aspirants doivent connaître les différents styles de conduite, leurs applications aux cas concrets et leurs possibilités de combinaison. Ces styles de conduite sont énumérés dans un ordre précis. Le style autoritaire où le chef décide seul, sans consulter quiconque, dont on souligne les défauts tout en reconnaissant que parfois il s'impose. Le style coopératif où le chef décide seul, mais après avoir orienté et consulté ses subordonnés qui permet d'obtenir une motivation plus grande et une participation plus active. Enfin le style par délégation judicieuse de responsabilités, qui, basé sur la confiance, la reconnaissance des bonnes prestations et une critique constructive, permet une meilleure participation et des résultats plus probants, tout en nécessitant de sévères contrôles.

Il est vrai que ces trois styles et surtout leurs multiples combinaisons ont toujours été les fondements de la conduite instinctive, mais leur définition, surtout si elle est précise, les cristallise en recettes à manipuler avec d'infinies précautions. Il en va de la conduite comme de l'amour: certaines zones d'ombre peuvent faciliter les choses en permettant à chacune des parties en cause de se convaincre qu'elle comprend et est parfaitement comprise par l'autre.

Ce thème de la conduite fait l'objet d'un enseignement théorique de 30 heures dispensé, sous forme de séminaires, par les chefs de classe et le commandant d'école, sur la base d'une documentation provisoire, mais contraignante, matériellement fort bien préparée par le Groupement de l'instruction. Le commandant d'école, sachant à quel point certains chefs de section inclinent naturellement au troisième style de conduite, veille attentivement au maintien d'une conception uniforme de service.

Quelques problèmes en suspens

Les officiers instructeurs

Ce problème effleuré plus haut mérite quelques précisions. Notons d'abord avec satisfaction que les officiers instructeurs attribués administrativement aux écoles d'officiers sont, compte tenu de la ressource disponible, bien choisis, ayant presque toujours pu être testés lors de leurs passages antérieurs. Nous nous heurtons à trois difficultés principales:

- trop d'absences de courte durée pendant les écoles dues aux services de troupe, surtout pour les officiers en fonction dans les étatsmajors, aux services d'avancement et aux vacances;
- des stages «permanents» trop brefs;
- une trop grande irrégularité dans les arrivées et dans les départs, qui rend la formation par «Sponsor» plus difficile.

La première difficulté peut être bien atténuée en ayant des chefs de classe d'âges échelonnés et incorporés si possible dans des unités d'Armée différentes. Il faudrait en outre disposer d'un volant de manœuvre d'un instructeur. Cette mission pourrait échoir au chef de classe de passage «à l'essai».

Il devrait être possible de vaincre les deux dernières difficultés en attribuant aux écoles d'officiers un instructeur «permanent» par année, restant alternativement quatre et six ans au service de l'école, l'instructeur restant six ans fonctionnant comme commandant de compagnie pendant ses deux dernières années. Ce système assurerait à l'école, en permanence: quatre chefs de classe dont l'expérience serait progressive et un commandant de compagnie «routinier» ayant été chef de classe pendant quatre ans. L'établissement d'un tel système suppose une planification soignée de la queue de trajectoire pour éviter les départs anticipés, mais, à l'âge de nos chefs de classe, ce devrait être possible.

La parfaite conscience que nous avons de la très grande complexité du problème et des efforts qui sont faits par le Service de l'Infanterie ne nous empêche pas de rêver.

La «germanisation» des écoles d'officiers de Chamblon

Loin de moi l'idée d'appeler de mes vœux une école d'officiers totalement romande, ce qui serait non seulement impossible tant sur le plan de la technique d'instruction que sur celui des effectifs, mais encore dommageable sur le plan psychologique. Cependant il est bon qu'une école ait son caractère propre, son identité. Il ne s'agit pas d'établir des échelles de valeur mais d'affirmer un droit d'être différents et un besoin d'être reconnus comme tels.

La statistique qui suit est aussi courte qu'éloquente. Elle donne pour des EO prises à des intervalles réguliers la proportion des aspirants alémaniques à Lausanne et Chamblon.

1951: 24%	1067 229/	
1931. 24 /0	1967: 23%	1977: 33%
1956: 33%	1972: 34%	1978: 73%
1961: 16%	1976: 55%	1979: 79%

On peut distinguer trois causes principales à ce phénomène:

La première, essentiellement technique est due à l'augmentation des classes spécialisées groupant des aspirants en provenance de toute la Suisse, telles les classes antichars, «Dragon» ou des transmissions, où la majorité doit être mathématiquement alémanique. Cependant, trouver dans une classe «Dragon» de 29 aspirants 90% d'Alémaniques, 7% de Romands et 3% de Tessinois n'a plus rien d'arithmétique. Il y a autre chose.

On peut admettre aussi que le service d'avancement «à la carte» pousse une proportion égale d'Alémaniques et de Romands à faire service dans d'autres écoles que celles normalement prévues. En bonne logique ce phénomène devrait augmenter la «pénétration» alémanique dans nos écoles, mais, sans pouvoir en faire la preuve, je ne pense pas que cette influence soit déterminante.

Tenir compte de l'hypothèse, souvent avancée, selon laquelle nos camarades alémaniques subissent la séduction des Latins est peut-être valable pour les agences de voyages, mais sur le plan qui nous intéresse c'est une dangereuse illusion où l'autosatisfaction l'emporte sur tout réalisme.

Il ne reste, je crois, qu'à constater chez les Romands une désaffection croissante pour l'avancement et le goût des responsabilités. Si cette tendance est désagréable pour les écoles d'officiers, elle est dangereuse pour les troupes romandes et nous devons tous nous engager pour l'infléchir et la renverser.

EO INF 3/79

Le lundi 25 juin 1979, trois semaines après le licenciement de leurs camarades de l'école précédente, les aspirants de l'EO inf 3/79 sont entrés en service sur la place d'armes de Chamblon et, par une chaleur moite qui ne facilite pas l'adaptation, ont été happés par les engrenages d'une machine bien huilée qui les a projetés dans son tourbillon.

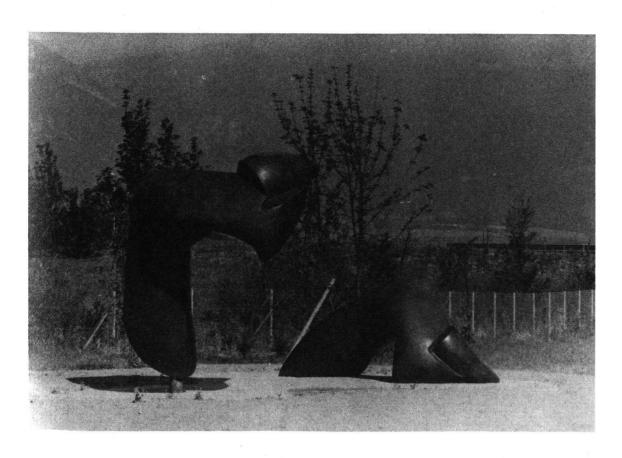
Avec un effectif de 120 aspirants l'EO inf 3/79 est la plus forte que les écoles de Lausanne/Chamblon aient connues depuis 1966 où l'EO inf 1 avait regroupé 115 aspirants (moyenne 78).

L'EO inf 3/79 est organisée en 5 classes dont 2 ont des effectifs beaucoup trop élevés.

 La classe 1 (effectif 18), très homogène, regroupe les aspirants de montagne, fusiliers et grenadiers de langue française.

- La classe 2 (effectif 23) est formée des aspirants fusiliers de plaine, des aspirants mitrailleurs et canonniers lance-mines de plaine et de montagne, tous de langue française.
- La classe 3 (effectif 27!) regroupe tous les aspirants antichars et efa «Bantam» des deux langues. Les aspirants d'origine alémanique représentent les 86%.
- La classe 4 (effectif 29!) est formée d'aspirants de toutes provenances qui seront instruits au missile antichar «Dragon». Les 90% sont de langue allemande.
- La classe 5 (effectif 20) comprend tous les aspirants issus des transmissions. La proportion d'Alémaniques atteint 85%.

L'école, après 2 semaines passées à Chamblon se rendra à Walenstadt du 9 au 28 juillet puis à Champéry pour son déplacement de tir du 10 au 29 septembre. La cérémonie de promotion se déroulera le vendredi 19 octobre et l'école sera licenciée le lendemain.



En guise de conclusion

Le commandant et les instructeurs des écoles d'officiers d'infanterie de Chamblon se trouvent aujourd'hui au seuil d'une nouvelle et passionnante aventure. Pendant quatre mois, ils vont prendre en charge les aspirants qui leur sont confiés. Ils vont les instruire à l'art difficile du commandement, les guider dans leurs décisions, les aider dans les épreuves pénibles qui les attendent, les obliger à grandir par le niveau croissant de leurs exigences. Ils vont surtout s'efforcer de leur donner l'exemple d'engagement généreux et de droiture.

En échange, ils ne demandent rien, mais ils savent d'avance qu'ils recevront beaucoup. C'est une des caractéristiques de ces relations humaines où tout se donne de part et d'autre. En étudiant tous ces nouveaux visages, en sondant ces regards, et en les projetant sur l'objectif à atteindre, ils sont convaincus d'exercer le plus beau métier du monde.

P. M.

Il n'y a de grand, parmi les hommes que le poète, le prêtre et le soldat. L'homme qui chante, l'homme qui sacrifie et se sacrifie.

BAUDELAIRE